

À ce jour, aucun reste de l'espèce n'a été identifié dans les assemblages archéologiques du Pléistocène ou de l'Holocènes de France. Elle ne semble s'y être reproduite que récemment, au début du 19^{ème} siècle. Les informations disponibles citent pour la première fois sa reproduction dans les Pyrénées-Orientales en 1932, dans la Dombes à la fin des années 1930, dans la Loire-Atlantique en 1949, et dans le Morbihan et le Finistère dans la seconde partie de la décennie 1960. Depuis le milieu des années 1980, l'espèce niche assez régulièrement dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Seine-Maritime (Dubois *et al.*, 2000). D'après Delaporte *et al.* (1994), c'est à cette époque que s'est stabilisée l'aire de répartition de l'Échasse blanche en France. L'effectif de sa population française de reproducteurs, fluctuant d'une année à l'autre, a été estimé compris entre 300 et 340 couples en 1984, et à 1850 couples en 1996 (Dubois *et al.*, 2000). La récente progression vers le nord de son aire de reproduction méditerranéenne a été mise en rapport avec l'épisode de réchauffement climatique dont la France aurait été le témoin ces 30 dernières années.

L'Échasse blanche est comptée ici au nombre des espèces qui, ne se produisant vraisemblablement pas en France par le passé, en sont allochtones. Elle a envahi de façon apparemment spontanée plusieurs entités biogéographiques du pays dans le courant du 20^{ème} siècle et se reproduit sur certaines d'entre elles de façon régulière.

Cette espèce s'alimente surtout d'invertébrés aquatiques. Son impact sur les écosystèmes français qu'elle a récemment colonisés n'a pas fait l'objet d'étude.

Inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France, à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), l'Échasse blanche ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières sur le territoire français.

Philippe Clergeau & Michel Pascal

Delaporte P., Dubois Ph.J. & Robreau H., 1994. Echasse blanche. *In : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 268-271.

Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.

Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.

Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.

L'Avocette élégante : *Recurvirostra avosetta* Linné, 1758

L'aire de reproduction de l'Avocette élégante couvre le Moyen et le Proche-Orient, les rivages de la Mer Noire et les Balkans et, de façon ponctuelle, les rivages de la Mer Méditerranée, et la côte continentale de l'Europe du Nord, Scandinavie exceptée. Les populations localisées d'Afrique Centrale et du Sud seraient de récente constitution. L'espèce aurait été totalement exterminée de Grande-Bretagne dans le courant du 19^{ème} siècle (Voous, 1960).

En France, seul un site archéologique urbain de Picardie daté du 14^{ème} siècle a livré à ce jour des restes osseux d'Avocette élégante (Clavel, 1997). L'espèce effectuant des migrations saisonnières importantes, cette observation ne permet pas de conclure à sa reproduction *in situ* à cette époque.

Mayaud (1936) la signale pour la première fois nicheuse en Camargue, Languedoc et Roussillon au début du 20^{ème} siècle. Ce n'est qu'à partir des années 1950 que l'Avocette élégante a colonisé successivement le littoral atlantique de la Vendée (1952), de la Charente-Maritime (1970) de la Loire-Atlantique (1979) et du Morbihan (1983). Le littoral de la Manche des départements de la Seine-Maritime, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme a été atteint dans les années 1970 (Girard, 1994 ; Dubois *et al.*, 2000). L'effectif de reproducteurs français, variable d'une année à l'autre et d'un site à l'autre, a été estimé compris entre 750 et 840 couples en 1961, entre 1000 et 1500 en 1970, entre 1473 et 1633 en 1984, et à 2500 couples en 1996 (Dubois *et al.*, 2000). Les fortes variations inter annuelles locales des effectifs de reproducteurs de l'espèce sont attribuées à sa sensibilité aux conditions climatiques, à la pression de prédation dont elle peut faire l'objet et au niveau d'eau des étangs littoraux, marais salants, lagunes saumâtres et vastes plans d'eau intérieurs où elle s'alimente de petits invertébrés aquatiques et s'établit pour nicher. Cette sensibilité à ces divers facteurs serait à même d'expliquer d'éventuels épisodes de disparition de l'espèce qui seraient intervenus par le passé (Girard, 1997).

Sans certitude, l'Avocette élégante s'est probablement reproduite en France par le passé et les limites de son aire de reproduction de l'époque ne sont pas connues. Elle aurait colonisé ou recolonisé plusieurs entités biogéographiques du territoire de façon apparemment spontanée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle à partir de sa première implantation méditerranéenne.

L'impact des populations françaises de l'espèce sur les écosystèmes qu'elles fréquentent n'a pas fait l'objet d'étude.

L'Avocette élégante est inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France, à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000). L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières en France.

Michel Pascal & Philippe Clergeau

- Clavel B., 1997. Les restes osseux animaux du Moyen Âge découverts Place de l'Hôtel de Ville à Abbeville (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 193-205.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Girard O., 1994. Avocette élégante. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 272-273.
- Girard O., 1997. Avocet *Recurvirostrata avosetta*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 250-251.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.

Le Grand Gravelot : *Charadrius hiaticula* Linné, 1758

La majeure partie de l'aire de reproduction du Grand Gravelot, espèce arctique, se situe au nord du 60^{ème} parallèle en Eurasie et en Amérique du Nord (Voous, 1960).

Aucun reste de l'espèce n'a été identifié dans les assemblages archéologiques du Pléistocène ou de l'Holocène de France à ce jour et Mayaud (1936) ne la mentionne pas au nombre des espèces se reproduisant sur le territoire au début du 20^{ème} siècle.